RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2025-60**	**Objet : Communication au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au maire en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)**

Date de la convocation : 26/06/2025
Nombre de conseillers en exercice : 23
Secrétaire de séance : Matthieu LACOTTE, conseiller municipal
Auxiliaire de séance : Elisabeth MATIB

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
	Catherine BONY	Isabelle JALLAIS-GUILLET
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
	Pascal NOURRISSON	Françoise BAILLY
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
	Jamal IDZIM	
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Monsieur le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation qu'il a reçu de l'assemblée municipal en date du 22 juin 2020. Elles concernent :

49	Fongibilité des crédits décision budgétaire modificative portant virement de crédits de chapitre à chapitre – annule et remplace la DEC 46 2025
50	Renonciation au DPU – parcelle AM 111 d'une superficie de 864m² au 12 rue de l'Orée des bois
51	Vente concession n°987
52	Renouvellement de la concession n°422
53	Renouvellement de la concession n°589
54	Renouvellement de la concession n°422 - Annule et remplace la DEC52-2025
55	Renonciation au DPU -parcelles AE200a, AE201f, AE202g, AE200b, AE201e et AE202h d'une superficie de 1086m² au 7 rue du 1er septembre 1944
56	Renouvellement de la concession n°710
57	Renonciation au DPU – parcelles AK171, AK 404 et AK 406 d'une superficie de 2423² au 68 route nationale
58	Vente concession n°988
59	Modification en cours d'exécution n°2 au lot n°5 « Menuiseries intérieures » du marché public « Réalisation de locaux associatifs »
60	Vente concession n°989
61	Renouvellement de la concession de terrain n°706
62	Renonciation au DPU – parcelle AD 240 de 782m² au 2 rue Simone Veil

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 04/07/2025

Publié le 04/07/2025

Le maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la publication.

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 02/07/2025
Le secrétaire de séance
Matthieu LACOTTE

Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20250704-DEL2025-60-DE
Date de réception préfecture : 04/07/2025